

Image not found or type unknown



Vice caché voiture occasion

Par **Jeromelavalanche**, le **10/01/2025 à 18:47**

Bonjour j'ai posté un message ce jour mais je crois que mon post a été supprimé. J'ai vendu une voiture récemment et l'acheteur veut se retourner contre moi pour vice caché pour un problème de courroie de distribution. En effet celle ci a été changée soit disant bien avant moi avec l'ancien propriétaire avec une facture à l'appui. Il s'avère que la facture est fausse. En vérifiant il est vrai qu'elle ne ressemble pas à celle de l'enseigne en question. Peut il se retourner contre moi si cette facture est fausse et donc un véritable problème de courroie alors que moi même je n'ai pas été au courant ???

Merci.